

Certificat

des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences

N° 2011_CN_00370 - V.2

Début de validité de la certification : 25/11/2020

Echéance de la certification : 24/11/2024

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION PAYS DE LA LOIRE

Numéro de Déclaration d'activité : 52 44 07494 44

6 BD DES PATUREAUX 44980 STE LUCE SUR LOIRE

SIRET : 13002068800011

NAF : 9411Z

Est conforme aux critères de certification mentionnés à l'article L. 6316-1 du Code du Travail :

- 1 - Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus ;
- 2 - L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations ;
- 3 - L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre ;
- 4 - L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre ;
- 5 - La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations ;
- 6 - L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel ;
- 7 - Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

et au décret n°2019-564 du 6 juin 2019 du relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle / au décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences / au décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle, articles 2, 3 et 4 / à l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du Code du travail / à l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 / au guide de lecture du référentiel national qualité, version en vigueur / au programme de certification de l'ISQ, version en vigueur

Pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes :

- Les actions de formation
- Les bilans de compétences
- Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE)
- Les actions de formation par apprentissage

Page 1 sur 2

Certificat

des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences

Et pour les sites suivants :

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION PAYS DE LA LOIRE - 6 BD DES PATUREAUX 44980 STE LUCE SUR LOIRE
CMAR 44 DELEGATION DE LOIRE ATLANTIQUE - 5 ALLEE DES LIARDS – BP 18129 44980 STE LUCE SUR LOIRE
URMA LOIRE-ATLANTIQUE - PLACE JACQUES CHESNE – RUE LOUIS ARMAND – BP 38309 44983 SAINTE LUCE SUR LOIRE CEDEX
URMA MAINE ET LOIRE - 3 RUE DARWIN – CS 80806 49008 ANGERS CEDEX 01
URMA SARTHE - 187 RUE HENRI CHAMPION 72100 LE MANS
URMA MAYENNE - 30 BD VOLNEY 53000 LAVAL
URMA VENDEE - : 24 ROND-POINT DU COTEAU 85002 LA ROCHE SUR YON CEDEX
URMA LOIRE-ATLANTIQUE : MASN - 66 RUE MICHEL ANGE 44600 SAINT NAZAIRE
CMAR 49 DELEGATION MAINE ET LOIRE - 5 RUE DARWIN - CS 80806 49008 ANGERS CEDEX 01
CMAR 53 DELEGATION DE LA MAYENNE - 39 QUAI ANDRE PINCON - CS 30227 53000 LAVAL
CMAR 72 DELEGATION DE LA SARTHE - 5 COUR ETIENNE JULES MAREY - CS 81630 72016 LE MANS CEDEX 2
CMAR 85 DELEGATION DE LA VENDEE - 35 RUE SARAH BERNHARDT - CS90075 85002 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Pierre PARIENTE
Président de l'ISQ

Page 2 sur 2



96, avenue du Général Leclerc - 92514 Boulogne Billancourt cedex
Tél. : 01 46 99 14 55 - info@isqualification.com - www.isqualification.com

